

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2019

**Rapport de synthèse
Compte Administratif 2018
Budget primitif 2019
Ville et budgets annexes**

Introduction

Lors du Conseil Municipal du 7 mars 2019, il vous a été exposé les orientations budgétaires 2019 en matière d'investissement, de fonctionnement, d'endettement ainsi que les principaux projets de la ville.

A ce Conseil Municipal du 02 avril 2019, il vous est proposé d'adopter :

- les comptes administratifs (CA) du Budget Ville, du Budget Restauration Municipale, du Budget Poste. Ils permettent d'apprécier les réalisations de l'exercice par rapport aux prévisions.
- le compte de gestion du Receveur Municipal qui est en concordance avec les Comptes Administratifs,
- l'affectation des résultats de l'exercice 2018,
- les budgets primitifs (BP) 2019 qui prennent en compte les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année.

Ces budgets primitifs 2019 intègrent les résultats de l'exercice précédent.

Dans un premier temps, il est proposé une présentation du budget de la Ville et dans un second temps, celle des budgets annexes.

TITRE I - Budget Ville de Darnétal

I - Compte Administratif 2018 de la Ville

Vous trouverez ci - après une présentation détaillée des dépenses et recettes de chaque section.

S1 : Section de Fonctionnement :

A / Les dépenses de fonctionnement

L'augmentation des dépenses totales de fonctionnement est de 2,64 % entre 2017 et 2018, à atténuer cependant par l'augmentation des dépenses d'ordre qui ne sont pas des dépenses réelles.

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des CA 2017 et 2018 :

Comptes administratifs	CA 2017	CA 2018	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	1 788 926,64 €	1 911 145,40 €	+6,83 %
012 - Charges de personnel	6 870 764,63 €	6 609 090,70 €	-3,81 %
014 – Atténuation de produits	12 972,00 €	16 186,00 €	+24,78 %
65 - Autres charges de gestion courante	594 745,95 €	690 759,94 €	+16,14 %
66 - Charges financières	155 200,63 €	143 327,57 €	-7,65 %
67 - Charges exceptionnelles	21 128,64 €	55 744,12 €	+163,83 %
68 – DAP*	0,00 €	0,00	
Dépenses d'ordre**	571 899,98 €	853 639,18 €	+49,26 %
Total Dépenses de fonctionnement	10 015 888,47 €	10 279 892,91 €	+2,64 %

* dotations aux amortissements et provisions

** chapitre 023 (virement de section à section sans réalisation), chapitre 042 (opérations d'ordre de section à section), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

Les charges de fonctionnement évoluent de façon différenciée selon la conjugaison de plusieurs paramètres (variation des prix, contrôle accru des dépenses, impact de projets prioritaires...) qui sont développés ci – après.

011 – Les charges à caractère général :

Les postes de dépenses à caractère général connaissent des évolutions contrastées dans la mesure où certains augmentent en raison de leur hausse tarifaire ou d'un rattrapage de

facturation, et d'autres postes baissent en raison d'un moindre besoin, mais elles connaissent une progression de 2,64 %.

012 – Les charges de personnel : Ce poste de dépenses, le plus important de la section, a diminué de 3,81 % en raison de départs en retraite (de droit, suite à congés de longue maladie), mutations externes et mise en disponibilité, soit au total 24 agents entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018.

65 – Les autres charges de gestion courante : Celles-ci comprennent essentiellement les dépenses de subventions de fonctionnement versées aux associations et au CCAS de Darnétal, les écritures des créances admises en non - valeur et en créances éteintes et les charges locatives des caps Longpaon et Darnétal.

Leur volume a significativement augmenté en raison essentiellement du réajustement de la subvention d'équilibre versée au CCAS (313 863,50 € en 2018 contre 226 647,67 € en 2017).

66 – Les charges financières : La diminution de 7,65 % de ces charges trouve ses origines dans l'évolution naturelle des emprunts et dans la stabilité des taux d'intérêt ainsi que dans la volonté de ne pas recourir à l'emprunt au profit d'une gestion active de la trésorerie.

67 – Les charges exceptionnelles : Elles connaissent une forte augmentation inhérente à la prise en charge d'une régularisation d'une double écriture d'impayé de loyer du Cap Darnétal.

68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions : Les provisions ont pour but de couvrir un risque qui, s'il se réalise ou non fait l'objet d'une reprise de provision. Aucune provision n'a été prise sur la période. Quant aux amortissements, leur évolution est inhérente au volume d'investissement exécuté sur les années antérieures.

Il est à remarquer que le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 99,43 % contre 98,51% en 2018 ce qui met en exergue la bonne maîtrise de ces dépenses et le contrôle de celles-ci par rapport au budget voté par l'assemblée délibérante.

B / Les recettes de fonctionnement

Elles progressent de près de 6,91 % sur l'exercice 2018.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des CA 2017 et 2018 :

Comptes administratifs	CA 2017	CA 2018	% d'évolution
013 - Atténuation de charges	304 863 ,85 €	277 822,35 €	-8,87 %
70 - Produits des services, domaine	307 463,88 €	364 295,89 €	+18,48 %
73 - Impôts et taxes	5 282 261,01 €	5 517 029,42 €	+4,44 %
74 - Dotations et participations	3 723 051,21 €	3 764 257 ,63 €	+1,11 %
75 - Autres produits de gestion courante	597 021,08 €	604 688,40 €	+1,28 %
76 - Produits financiers	15 028,00 €	13 558,91 €	-9,78 %
77- Produits exceptionnels	424 193,57 €	773 594,68 €	+82,37 %
78 - Reprises sur provisions	0,00 €		

Recettes d'ordre*	19 950,83 €	96 096,97 €	+381,67 %
Total Recettes de fonctionnement	10 673 833,43 €	11 411 344,25 €	+6,91 %

* chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

013 – Les atténuations de charges : Il s'agit du remboursement des arrêts maladie indemnisables au titre l'assurance statutaire souscrite par la Ville.

Le différentiel s'explique par le fait qu'en 2017, il y a eu un rattrapage de déclaration de 2016 à titre exceptionnel.

70 – Les produits des services, du domaine : L'augmentation de ces produits est inhérente à la réouverture de la piscine (droits d'entrée) sur un exercice plein.

73 – Les impôts et taxes : Le chapitre enregistre une majoration due à la fois à la progression des bases et à des rôles supplémentaires (soit 26 857 €), au dynamisme du marché immobilier darnétalais avec des droits de mutation de + 49 213 € par rapport à 2017, au meilleur rendement de la taxe sur la publicité extérieure.

74 – Les dotations et participations : Elles connaissent une majoration de 1,11 % avec des évolutions contrastées, à savoir une augmentation des dotations et des compensations fiscales de l'Etat et une baisse des participations de nos partenaires institutionnels.

75 – Les autres produits de gestion courante : Ces produits sont issus essentiellement de la location des cases commerciales aux « Caps Longpaon et Darnétal ».

La Ville poursuit ses objectifs de dynamisation du tissu économique et du renforcement de son attractivité.

76 – Les produits financiers : ils sont constitués du reversement par la Métropole de l'emprunt théorique tel qu'indiqué dans le rapport de la CLECT.

77 – Les produits exceptionnels : Ils progressent de 82,40 % en raison de la cession d'actifs de la ville (terrain du Panorama et un terrain constructible rue de la Ravine).

78 – Les reprises sur provisions : Aucune reprise sur provision n'a été exercée sur la période dans la mesure où les dernières provisions en cours ont été reprises sur l'exercice 2014.

Les recettes d'ordre : Elles concernent les travaux en régie essentiellement et démontrent que la collectivité poursuit l'utilisation de ses propres moyens matériels et humains pour mettre en œuvre ses projets.

NB : le taux de réalisation de recettes de fonctionnement en 2018 est de 108,16 %.

S2 : Section d'Investissement :

A / Les dépenses d'investissement

Elles concernent essentiellement les dépenses d'équipement, celles d'emprunt et d'ordre.

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des CA 2017 et 2018 :

Comptes administratifs	CA 2017	CA 2018	% d'évolution
20 - Immobilisations incorporelles	33 627,67 €	79 117,71 €	+219,13 %
204 – Subventions versées	0,00 €	50 345,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	195 907,11 €	213 353,68 €	+8,91 %
23 - Immobilisations en cours	142 752,62 €	39 428,86 €	-72,38 %
Dépenses d'opérations d'Equipement	2 731 589,15 €	147 054,40 €	-94,62 %
I -Total dépenses d'équipement	3 103 876,55 €	529 299,65 €	-82,95 %
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
13 - Subventions d'investissement	3 456,00 €	0,00 €	-100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	629 060,71 €	641 675,44 €	+2,01 %
II - Total des dépenses financières	632 516,71 €	641 675,44 €	+1,45 %
III - 45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	-100,00 %
IV - Total des dépenses réelles d'investissement (I+II+III)	3 736 393,26 €	1 170 975,09 €	-68,66 %
V - Dépenses d'ordre*	675 587,52 €	176 036,10 €	-71,28 %
Total Dépenses d'investissement (IV+V)	4 411 980,26 €	1 347 011,19 €	-69,47 %

** chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 041 (opérations patrimoniales).*

Art 20 à 23 – Les immobilisations : Les dépenses d'équipement concernent les réalisations suivantes :

Quelques exemples de dépenses d'investissement en 2018 sur le chapitre 20 :

- Acquisition de logiciels au service population,
- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du complexe Ferry,
- Participation financière à la bibliothèque associative
- Etudes ANRU

Quelques exemples de dépenses d'investissement en 2018 sur le chapitre 21 :

- Mobilier pour la bibliothèque associative

- Gilets pare-balles
- Panneau d'information lumineux
- Chauffage urbain (P3),
- Instruments de musique
- Acquisitions de mobiliers (scolaire, urbain, administratif), de matériels (perceuse, nettoyeur électrique, échelle...), de postes informatiques...

Quelques exemples de dépenses d'investissement en 2018 sur le chapitre 23 :

- Travaux de réhabilitation du complexe Ferry,
- Travaux relatifs à la viabilisation du site du Panorama,
- Réfection des prises du marché
- Travaux de rénovation du logement Pagnol

Il est à noter que certaines dépenses n'ont pas pu être réalisées sur l'année 2018 et d'autres n'ont pas pu être payées du fait de la réception trop tardive des factures. Elles font l'objet d'un reste à réaliser ou d'un report au BP 2019, dès l'instant où un engagement juridique a été pris (Cf : tableau ci – dessous).

Fonctions	RAR 2019	Détails
0 – Services généraux	8 224,26 €	Logiciel, arbres fruitiers, panneaux signalétiques, cases colombarium
1– Sécurité et Salubrité Publiques	0,00 €	
2 – Enseignement	53 708,61 €	Véhicule frigorifique de la restauration municipale, mobilier école, mission de contrôle technique et SPS pour le groupe scolaire pagnol
3 – Culture	39 115,53 €	Photocopieurs, mobilier bibliothèque, participation financement bibliothèque, remplacement escalier métallique au centre savale
4 – Sport et jeunesse	22 186,62 €	Marché de maîtrise d'œuvre pour la Réhabilitation Piscine, photocopieurs, mobilier piscine

Art 16 – le remboursement des emprunts : Celui-ci s'élève à 635 233,07 € en 2018 contre 602 309,89 € en 2017.

Cette évolution est corrélée à l'évolution naturelle des emprunts, à savoir un remboursement élevé de capital en début d'amortissement qui s'amenuise au fur et mesure de son vieillissement.

Les **dépenses d'ordre** sont des flux financiers qui valorisent le patrimoine dans l'actif communal.

Il s'agit généralement d'opérations d'intégration liées au coût des études, notamment celui du complexe Ferry, des écritures d'amortissement des subventions transférables et des travaux en régie. Elles consistent essentiellement à faire glisser le montant des études vers celui des travaux en cours ou achevés afin de valoriser le coût de l'investissement concerné.

Le taux d'exécution pour 2018 est 60,28 % qui s'explique principalement par le report des travaux de restructuration du groupe scolaire Pagnol.

B / Les recettes d'investissement

Leur diminution entre 2017 et 2018 est de 58,74 %, ce qui s'explique par le cycle de la financiarisation de l'investissement.

Tableau comparatif des recettes d'investissement des CA 2017 et 2018 :

Comptes administratifs	CA 2017	CA 2018	% d'évolution
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
024 - Produit de cession	0,00 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre section(a)	571 899,98 €	853 639,18 €	+49,26 %
041 - Opérations patrimoniales(b)	655 636,69 €	79 939,13 €	-87,81 %
Recettes d'ordre (1=a+b)	1 227 536,67 €	933 578,31 €	-23,95 %
10 - Dotations Fonds divers et réserves	140 934,93 €	96 373,85 €	-31,62 %
1068 – Excédent d'investissement	742 321,22 €	569 384,40 €	-23,30 %
13 – Subventions d'investissement	1 384 834,51 €	281 144,81 €	-79,70 %
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 004 696,31 €	10 002,02	-99,00 %
23 – Immobilisations en cours	131 236,58 €	0,00 €	-100,00 %
27 – Autres immobilisations financières	32 685,00 €	34 156,00 €	+4,50 %
Recettes réelles (2)	3 436 708,55 €	991 061,08 €	-71,16 %
Total Recettes d'investissement (1+2)	4 664 245,22 €	1 924 639,39 €	-58,74 %

10 – Les dotations, fonds divers et réserves : Le remboursement de la TVA sur les investissements N-2 (FCTVA) diminue drastiquement en raison pour l'un d'un volume d'investissement moindre en 2016.

Quant à la Taxe d'aménagement (TA), elle est intégrée depuis 2018 à l'attribution de compensation métropolitaine.

Cependant l'intérêt de ce chapitre réside essentiellement dans le niveau d'affectation du résultat.

1068 – L'affectation du résultat : Elle diminue de près d'un quart.

13 – Les subventions d'investissement : Ces recettes dépendent des financements obtenus auprès de nos partenaires et de la conclusion des opérations pour lesquelles la Ville a été subventionnée.

Celles – ci comprennent des subventions pour les travaux réalisés à la Maison Curie, à la Maison de la Petite Enfance, la restauration du monument aux morts, la mise aux normes de l'unité de restauration du Bois du Roule, et les participations dans le cadre du programme du complexe Ferry.

16 – L'emprunt : Pour l'exercice 2018, une ligne de trésorerie a été levée sans pour autant avoir été utilisée et aucun recours à l'emprunt n'a été réalisé.

II – L'affectation du résultat de l'exercice 2018

Dans le tableau ci-dessous, sont retracées les différentes opérations et réalisations de l'année 2018 pour lesquelles les résultats sont les suivants :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	
<u>Section de Fonctionnement</u>	
Dépenses	-10 279 892,91 €
Recettes	<u>+11 411 344,25 €</u>
002 - Excédent de fonctionnement 2018	+1 131 451,34 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté 2017	+258 527,42 €
Résultat comptable CA 2018	+1 389 978,76 €
<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses	-1 347 011,19 €
Recettes	<u>+1 924 639,39 €</u>
001 – Excédent d'investissement 2018	+577 628,20 €
001 – Déficit d'investissement reporté 2017	-108 131,82 €
Résultat comptable CA 2018	+469 496,38 €
Solde R.A.R (Recettes – Dépenses)	<u>+415 914,96 €</u>
Capacité de financement	+885 411,34 €

Il est à rapporter que les excédents du budget Poste seront reportés aux excédents du budget Ville en leur section respective, à savoir 45 345,78 € d'excédent de fonctionnement et 8,62 € d'excédent d'investissement en sus.

L'affectation du résultat pour 2019 sera de 435 324,54 € prélevés sur l'excédent de fonctionnement en 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant de l'affectation (1068) en €	448 032	482 206	769 246	742 321,22	569 384,40	435 324,54

III - Le budget primitif 2019

S1 : Le vote des taux communaux

Les recettes fiscales progressent selon l'évolution des bases de 2,55 % pour 2019 selon l'état 1259.

Il est à souligner que les taux communaux des 3 taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) resteront stables et ne feront pas l'objet d'augmentation comme c'est le cas depuis 1995. Il s'agit d'un engagement fort de la Municipalité afin de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des foyers darnétalais.

Taux	2008 - 2018	Propositions 2019
TH	18,06%	18,06 %
TFB	32,78%	32,78 %
TFNB	66,91%	66,91 %

S2 : Section de Fonctionnement :

La section s'équilibre à hauteur de 10 114 628 € en dépenses et à 11 267 194 € en recettes.

A / Les dépenses de fonctionnement

Conformément aux orientations budgétaires présentées, nous parvenons à présenter un Budget Primitif marqué par la baisse des dépenses de fonctionnement. Celles-ci sont en effet en baisse de plus de 2 %.

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des BP 2018 et 2019 :

Budgets Principaux	BP (y compris DM et VA) 2018	BP 2019	% d'évolution
Dépenses réelles dont			
011 - Charges à caractère général	2 159 227,89 €	2 123 002,54 €	-1,68 %
012 - Charges de personnel	6 997 186 ,20 €	6 786 105,93 €	-3,02 %
014 - Atténuation de produits	16 186,00 €	16 500,00 €	+1,94 %
65 - Autres charges de gestion courante	697 754,50 €	703 108,00 €	+0,77 %
66 - Charges financières	181 000,00 €	166 000,00 €	-8,29 %
67 - Charges exceptionnelles	71 000,00 €	41 000,00 €	-42,25 %
68 - DAP	0,00 €	0,00 €	
022 - Dépenses imprévues	20 000,00 €	50 000,00 €	+150,00 %
023- Virement à la section d'investissement	28 170,72 €	0,00 €	-100,00 %
Dépenses d'ordre	168 344,12 €	228 911,34 €	+35,98 %
Total Dépenses de Fonctionnement	10 338 869,43 €	10 114 627,81 €	-2,17 %

DM : Décisions Modificatives

VA : Virement Analytique

011 - Les charges à caractère général : Ce poste de dépenses voit son volume se stabiliser en raison du maintien de l'effort demandé aux services, de la politique de réduction des coûts au moyen de groupement de commandes et de la systématisation des procédures de marché.

012 - Les charges de personnel : L'évolution de ces charges résulte de la conjugaison de l'optimisation des services et d'une baisse très substantielle de la cotisation à l'assurance du personnel.

65 - Les autres charges de gestion courante : Elles connaissent une relative stabilité.

66 – Les charges financières : Elles ne devraient pas connaître de fortes évolutions du fait de la faiblesse des taux et de l’extinction progressive d’emprunts anciens.

67 – Les charges exceptionnelles : Elles baissent pratiquement de moitié en raison de l’apurement d’écritures sur exercices antérieurs.

68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions : Il est fait obligation de constituer des dotations pour des risques éventuels.

Aucune dotation n’est envisagée à moins qu’un aléa ne se produise en cours d’année.

Les dépenses d’ordre : Il s’agit essentiellement des écritures d’amortissement, des écritures liées à la cession d’actif de la Ville et de l’intégration dans l’actif de la Ville de l’actif du budget annexe « La Poste ».

B / Les recettes de fonctionnement

Ces recettes sont principalement issues des impôts, taxes et dotations de l’Etat.

Elles progressent de 6,79 %, notamment grâce au report de 1 000 000,00 € en 2019 contre un report 2018 de 258 527,42 € seulement.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des BP 2017 et 2018 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2018	BP 2019	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
013 -Atténuation de charges	115 000,00 €	115 000,00 €	+0,00 %
70 -Produits des services, du domaine	252 555,12 €	333 368,90 €	+32,00 %
73 -Impôts et taxes	5 349 766,00 €	5 487 565,00 €	+2,58 %
74 - Dotations et participations	3 818 971,47 €	3 599 553,22 €	-5,75 %
75 - Autres produits de gestion courante	571 428,00 €	630 145,00 €	+10,28 %
76 -Produits financiers	13 557,00 €	12 020,00 €	-11,34 %
77 - Produits exceptionnels	81 840,56 €	16 816,65 €	-79,45 %
78 - Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	
<i>Recettes d'ordre*</i>	88 679,87 €	72 724,91 €	-17,99 %
002 -Résultat reporté de fonctionnement	258 527,42 €	1 000 000,00 €	+286,81 %
Total Recettes de fonctionnement	10 550 325,44 €	11 267 193,68 €	+6,79 %

** cela concerne les écritures comptables liées aux travaux en régie et à l’amortissement des subventions transférables*

Par ordre décroissant, les principales ressources sont les suivantes :

a) Le produit des impôts et taxes (chapitre 73 : 5 487 565 €, soit 53,83 % des recettes réelles de la section) augmente assez nettement sur 2019 en raison d’une revalorisation des bases de plus de 2 %.

b) Le produit des dotations et participations s’élèvera à 3 599 553,22 €, soit 35,31 % des recettes réelles de la section. Celui – ci a été prévu à la baisse étant donné que les

informations relatives aux dotations n'ont pas été encore publiées et que ces dernières ont été anticipées avec une grande prudence ce qui n'exclut pas de les réviser au cours de l'exercice 2019.

c) Les produits des services et du domaine évoluent favorablement.

d) Les produits de gestion courante connaissent une prévision liée à l'évolution des loyers commerciaux et du taux d'occupation des cases commerciales aux Cap Darnétal et Longpaon.

e) Les produits exceptionnels, quant à eux, varient en fonction des retenues provisoires à émettre, des cessions d'actif de la Ville et l'apurement des rattachements de produits.

f) Le report à nouveau de l'exercice précédent est de 1 000 000,00 € (chapitre 002).

Le reste des recettes ne provient que des flux financiers (opérations d'ordre).

S3 : Section d'Investissement :

En note liminaire, il convient de rappeler les priorités budgétaires évoquées au cours du débat d'orientation budgétaire :

- Restructuration du groupe scolaire Pagnol
- Achèvement de la réhabilitation du complexe sportif Ferry et bardage du gymnase Ferry,
- Poursuite des travaux dans les écoles et rénovation du patrimoine bâti (Eglises, immeuble Pagnol, Hôtel de ville ...)
- Réfection de la toiture du préau et des sanitaires de l'école Ferry

La prise en compte du respect de l'environnement et des objectifs de développement durable et d'économie d'énergie sont renforcés dans l'action municipale conformément aux engagements de la COP 21 locale.

A / Les dépenses d'investissement

La section s'équilibre à hauteur de 2 312 149,50 € et se décompose ainsi :

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des BP 2018 et 2019 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2018	BP 2019 (RAR inclus)	% d'évolution
<i>Dépenses réelles dont</i>			
10 – Dotations, fonds divers	0,00 €	1 765,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	104 279,80 €	53 930,00 €	-48,23 %
204 – Subventions d'équipement versées	82 845,00 €	38 463,70 €	-53,57 %

21 - Immobilisations corporelles	757 293,18 €	1 040 670,01 €	+37,42 %
23 - Immobilisations en cours	110 761,92 €	5 000,00 €	-95,49 %
Opérations d'équipement	222 278,72 €	263 252,32 €	+18,43 %
13 – Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	653 900,00 €	671 000,00 €	+2,62 %
020 – Dépenses imprévues	26 572,15 €	100 000,00 €	+276,33 %
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	
Dépenses d'ordre	168 619,00€	138 068,47 €	-18,12 %
Report du résultat	108 131,82 €	0,00 €	-100,00 %
Total Dépenses d'Investissement	2 234 681,59 €	2 312 149,50 €	+3,47 %

Art 20 à 23 – Les immobilisations : Les dépenses d'investissement évoluent en fonction des différents programmes à mettre en œuvre et de leur temporalité. L'année 2019 voit la conclusion de la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation du complexe Ferry, la programmation de travaux aux églises Longpaon et Carville, la réfection de la toiture du préau et des toilettes de l'école Ferry et surtout les travaux de restructuration du groupe scolaire Pagnol. Par ailleurs, une part des travaux est constituée par des restes à réaliser 2018.

Art 16 – Emprunts et dettes assimilées : Hausse mineure du fait de la courbe d'évolution des emprunts. Pas de recours à l'emprunt en 2019.

Art 45 – Comptabilité distincte rattachée : Aucune opération pour compte de tiers n'est prévue.

B / Les recettes d'investissement

Elle se décompose de la façon suivante :

Tableau comparatif des recettes d'investissement des BP 2018 et 2019 :

	BP (y compris DM et VA) 2018	BP 2019 (RAR inclus)	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
13 - Subventions d'investissement	995 229,66 €	1 062 676,80 €	+6,78 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	72 702,20 €	454 914,81 €	+525,72 %
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	569 384,40 €	435 324,54 €	-23,54 %
165 – Dépôts et cautionnements reçus	5 755,36 €	4 500,00 €	-21,81 %
024 -Produit de cession	281 000,00 €	0,00 €	-100,00 %
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	
27 – Autres Immobilisations financières	34 156,00 €	35 693,00 €	+4,50
021 – Virement de la section de fonctionnement	28 170,72 €	0,00 €	-100,00
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	
<i>Recettes d'ordre</i>	276 453,97 €	294 254,90 €	+6,44 %
<i>Résultat reporté</i>	0,00 €	469 505,00 €	
<i>Total Recettes d'investissement</i>	2 234 681,59 €	2 756 869,05 €	+23,37 %

13 – Les subventions d'investissement : Une inscription en légère progression comprenant des RAR et des potentialités de financement.

16 – L'emprunt : Conformément aux circonstances budgétaires, aucun emprunt n'est acté pour ce budget car le versement des reliquats de subvention et la gestion de trésorerie devraient permettre de réaliser les projets sans y avoir recours.

Il est à noter cependant que le stock de dettes au 1^{er} janvier 2019 est de 5 824 808 ,47 € et s'établira au 31 décembre 2019 à 5 162 831,39 €.

10 – Les dotations, fonds divers et réserves : Ce chapitre évolue en fonction du volume d'investissement pour lequel il y a remboursement de TVA. Le montant de FCTVA 2019 est donc important du fait de la prise en compte des travaux du complexe Ferry de 2017. Il évolue aussi en fonction aussi des opérations de construction donnant lieu à la taxe d'aménagement dévolue depuis 2015 à la Métropole et à celui du montant de l'affectation du résultat.

024 – Produit de cession : Ce budget ne prévoit pas de cession d'actif.

23 – Immobilisations en cours : Il s'agit du remboursement de l'avance versée sur commandes d'immobilisations corporelles, à savoir l'avance versée dans le cadre d'opérations d'investissement, et par conséquent, l'inscription de crédits est dépendant des réalisations à venir.

27 – Autres immobilisations financières : Ce compte retrace les relations financières avec La Métropole Rouen Normandie dans le cadre des transferts de compétences.

TITRE II

Les budgets annexes

La constitution de ces deux budgets annexes a pour but d'identifier et d'individualiser les services publics administratifs. Ils sont dotés de la simple autonomie financière. Ils ont la particularité d'être assujettis à la TVA.

I/ Restauration Municipale

A/ Le compte administratif 2018

	CA 2017	CA 2018	% d'évolution	Résultat 2018
Fonctionnement				
Dépenses	558 868,31€	568 489,26€	1,72%	
Recettes	545 684,00€	550 340,21€	0,85%	-18 149,05€
Investissement				
Dépenses	37 852,19€	6 564,63€	- 82,66%	18 698,73€
Recettes	15 483,62€	25 263,36€	63,16%	

Les dépenses de fonctionnement connaissent une légère augmentation (+ 1,72%) ce qui est conforme au taux d'inflation constaté en 2018.

- Une progression de certains postes de dépenses : alimentation (+48602€), locations mobilières (+811€), entretien des autres biens mobiliers (+1656€), maintenance (+1824€), annonces et insertions (+2704€), pertes sur créances irrécouvrables (+795€), créances éteintes (+2007€), dotations aux amortissements (+1736€).
- Une diminution de certains postes de dépenses : carburants (-149€), autres fournitures non stockées (-4866€), fournitures de petit équipement (-1568€), entretien bâtiments publics (-424€), frais de télécommunications (-412€), entretien et réparation sur matériel roulant (-652€).

Les recettes de fonctionnement ont connu une légère hausse (+0,85%) malgré un tassement de la fréquentation de ce service : repas scolaires (-4449€), repas aux associations (-245€), repas au personnel communal (-1107€) et repas à la R.P.A. (-3310€). En revanche, on note l'augmentation des repas à domicile (+2935€). Par ailleurs, la subvention de l'Union Européenne a également diminué (-360€).

Les dépenses d'investissement ont connu une forte baisse (-82,66%) en raison d'un moindre besoin d'équipements et par le report de l'acquisition d'un véhicule frigo (22 061.27 €) mis en RAR pour 2019.

Les recettes d'investissement ont connu une forte augmentation (63,16%) liée aux écritures d'amortissements et du remboursement par l'assurance d'un véhicule de portage accidenté.

B/ L'affectation du résultat

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	
Section de Fonctionnement	
Dépenses	- 568 489,26€
Recettes	+ 550 340,21€
002. - Déficit de fonctionnement 2018	- 18 149,05€
002. - Excédent de fonctionnement reporté 2017	+ 224 470,99€
Résultat comptable de Fonctionnement CA 2018	+ 206 321,94€
Section d'Investissement	
Dépenses	- 6 564,63€
Recettes	+ 25 263,36€
001. - Excédent d'investissement 2018	+ 18 698,73€
001. - Excédent d'investissement reporté 2017	+ 55 079,23€
Résultat comptable d'Investissement CA 2018	+ 73 777,96€
Solde R.A.R	- 22 061,27€
Capacité de financement	+ 51 716,69€

Les résultats des sections seront reportés à hauteur de 206 321,94 € pour le fonctionnement et de 73 777,96€ pour l'investissement en leur section respective.

C/ Le budget primitif 2019

	BP 2018	BP 2019
Fonctionnement		
Dépenses	583 858,36€	617 923,27€
Recettes	723 422,19€	735 073,14€
Investissement		
Dépenses	32 874,12€	25 542,47€
Recettes	80 342,59€	87 255,47€

Les dépenses de fonctionnement seront en augmentation du fait de la volonté municipale de se conformer à la loi « Egalim » qui prévoit de passer à 20 % de produits bio ou locaux d'ici 2022 dans la composition des repas des cantines scolaires.

Par ailleurs, les clefs de répartition entre les parties « Ville » et budget annexe de la « Restauration municipale » évoluent pour la ville de 36,63% à 36,25% et pour le budget annexe « restauration municipale » de 63,37% à 63,75% pour l'année 2019.

Et nombre d'acquisitions à la cuisine centrale sont prévues tels que coupe-légumes, chariots et mixeur.

II/ La Poste

A/ Le compte administratif 2018

	CA 2017	CA 2018	%	Résultat 2018
Fonctionnement				
Dépenses	14 119,39€	13 855,05€	-1,87%	8 138,15€
Recettes	21 869,96€	21 993,20€	0,56%	
Investissement				
Dépenses	13 367,49€	8 478,36€	-36,57%	-1 554,48€
Recettes	14 868,03€	6 923,88€	-53,43%	

L'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement seront cumulés à leur résultat cumulé respectif et reporté dans le budget ville.

Les dépenses de fonctionnement ont légèrement diminué en raison de la baisse de la taxe foncière et il n'y a plus de remboursement d'intérêts d'emprunts. Les recettes de fonctionnement restent stables.

Les dépenses d'investissement ont diminué en raison de la fin du remboursement de l'emprunt mais il a fallu procéder au remplacement de la chaudière. Pour la diminution des recettes d'investissement, il n'y a pas eu d'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement.

B/L'affectation du résultat

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	
Section de Fonctionnement	
Dépenses	- 13 855,05€
Recettes	+ 21 993,20€
002. - Excédent de fonctionnement 2018	+ 8 138,15€
002. - Excédent de fonctionnement reporté 2017	+37 207,63€
Résultat comptable de Fonctionnement CA 2018	+45 345,78€
Section d'Investissement	
Dépenses	- 8 478,36€
Recettes	+ 6 923,88€
001- Déficit d'investissement 2018	- 1 554,48€
001- Excédent d'investissement reporté 2017	+ 1 563,10€
Résultat comptable d'Investissement CA 2018	8,62€

Les résultats des sections seront reportés à hauteur de 45 345,78 € pour le fonctionnement et de 8,62€ pour l'investissement au budget ville.